

Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil municipal du 2 mai 2012

Il est donné lecture du compte rendu de la réunion du 27 Mars qui est adopté à l'unanimité.

Création d'un service commun voirie :

M. HURÉ donne lecture du projet de convention pour la création d'un service commun « Voirie » entre les 45 petites communes de La CRÉA qui le souhaitent à partir de l'année 2013. Ce service commun fera l'objet d'une refacturation par La CRÉA auprès des communes utilisatrices.

La convention à intervenir avec La CRÉA et l'ensemble de ces communes, dont la commune d'HÉNOUVILLE, a pour objet de fixer les modalités de création et de fonctionnement de ce service.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'approuver la création d'un service commun « Voirie » entre la Commune d'Hénouville, La CRÉA et l'ensemble des communes qui le décident,
- D'approuver les termes de la convention de création d'un service commun « voirie », à intervenir entre La CRÉA et celles des 45 communes qui le décident.
- D'habiliter M. le Maire à signer ladite convention.

Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) de la CREA du 23 février 2012.

La CRÉA a transmis en Mairie un rapport à soumettre au Conseil relatif aux transferts de charge découlant des transferts de compétence dans les domaines de la « voirie » et du « Ludisport ».

M. DAMIEN, Adjoint aux finances, présente un tableau transmis par La CRÉA qui résume les transferts de charges à opérer :

- Pour la voirie le transfert a été calculé pour les années 2012 et suivantes à 61.585,57 €.
- Pour le Ludisport, le transfert est partiel sur 2012 : 709,79 € et total pour les années suivantes soit 1.774,47 €.

Le montant des transferts de charges était de 108 146 € en 2011. Le nouveau montant pour 2012 est de 45.850,64 € pour 2012 et il sera de 44.785,96 € pour les années suivantes.

Le Conseil Municipal, vu le rapport de présentation de la CLETC, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'approuver le rapport de la CLETC du 23 février 2012 ci-joint en annexe ainsi que les montants transférés.

Questions diverses

- Mise à jour du PLU : intégration du classement comme forêt de protection de la forêt de Roumare.
- Travaux à la salle polyvalente : les travaux de désamiantage de la toiture auront lieu du 14 au 30 Mai.
- Conseil Municipal d'Enfants : M. HAMEL fait le compte rendu du CME. Les enfants souhaitent que soient installés des bancs et des poubelles avec couvercles à différents emplacements dans le village, des bacs à sable pour les crottes de chiens, une table de pique-nique avec aménagement pour handicapé à proximité de la Mairie.
- M. HAMEL informe que le Comité des fêtes ne sera pas dissout. De nouveaux membres et une Vice-présidente ont rejoint l'équipe.
- CESAJE : les jeunes souhaitent organiser une journée « lavage de voitures » et un loto le 9 juin.
- L'APECHE organise sa traditionnelle kermesse le 23 juin, la salle polyvalente étant en travaux, Mr le Maire propose de demander le prêt d'un chapiteau à la CREA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Vu par Nous, Bruno HURÉ, Maire d'Hénouville, pour être affiché à la porte de la Mairie conformément à l'article 56 de la loi du 5 Août 1984.